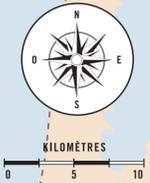
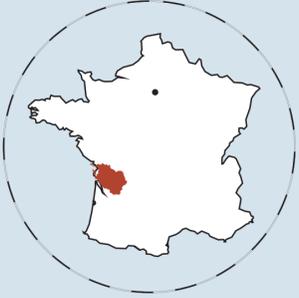


CARTE DES CRUS DU COGNAC

<ul style="list-style-type: none"> ● Grande Champagne ● Petite Champagne ● Borderies 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fins Bois ● Bons Bois ● Bois Ordinaires ou Bois à Terroirs 	<ul style="list-style-type: none"> — Fleuve
--	---	---

Cette carte des crus a été tracée d'après les limites fixées par le décret du 1^{er} mai 1909, modifié et complété par celui du 30 novembre 1938, en ce qui concerne les appellations contrôlées Cognac, eaux-de-vie de Cognac et eaux-de-vie des Charentes, et le décret du 13 janvier 1938 complété par ceux des 9 mars, 28 juillet et 6 décembre 1938, en ce qui concerne les régions bénéficiant des dénominations: Grande Champagne, Petite Champagne, Borderies, Fins Bois, Bons Bois.

* Pour plus de précisions, reportez-vous au cahier des charges de l'AOC Cognac (publié au BO AGRI du 15/01/2015).
 Au 1^{er} janvier 2019



BNIC
COGNAC
 FRANCE

BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU COGNAC
 23 allées Bernard Guimmet - BP 90018 - 16101 Cognac Cedex France
 +33(0)5 45 35 60 00 - contact@bnic.fr - cognac.fr